

Comment aider adolescents et parents? : Problèmes de la délinquance juvénile

Autor(en): **Zumbach, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **16 (1959)**

Heft [6]

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comment aider adolescents et parents ?

Problèmes de la délinquance juvénile par Pierre Zumbach, tuteur général (Suite et fin)

Dans les nos 4 et 5 de « Jeunesse Forte — Peuple Libre » nous avons présenté la première partie de l'exposé captivant de M. Zumbach, tuteur général à Genève, dans laquelle l'auteur a brossé les difficultés que posent les rapports des adolescents avec les parents, d'une part et les milieux du travail, d'autre part. Ces difficultés sont souvent très considérables et généralement le résultat du manque ou de l'absence totale de psychologie des aînés à l'égard des jeunes.

Après avoir dévoilé ces insuffisances et les difficultés qui en découlent, M. Zumbach nous expose aujourd'hui comment il devrait être possible d'améliorer les rapports entre adolescents et parents et entre apprentis et employeurs.

Notons que sur l'initiative de M. Zumbach une réalisation pratique a été tentée à Genève par la création du Centre d'accueil et de loisirs de Chevrens sur Asnières et des Centres de quartiers à Genève même. « Jeunesse Forte — Peuple Libre » réservera un reportage à ces heureuses réalisations pour lesquelles nous félicitons bien chaleureusement M. Zumbach tout en lui redisant notre gratitude pour sa précieuse collaboration. F. P.

La situation n'est pas très facile, ni pour les uns ni pour les autres. Les jeunes, méfiants et déchirés entre des aspirations contradictoires ne trouvent pas, ni dans le travail non qualifié, ni au sein de leur famille, la sécurité et la compréhension dont ils ont besoin.

Les parents, eux, semblent plus particulièrement souffrir d'un mal fort bien défini par le Dr Le Moal (Revue intern. de l'Enfant, 1957, no 1, p. 8) : « Ni la mère, dans la mesure où elle doit faire preuve d'autorité, ni le père qui devrait toujours, dans la psychologie de son enfant, représenter l'autorité, ne sont capables de prendre, ou n'osent prendre cette attitude de fermeté qui n'a rien à voir avec l'autoritarisme. De plus, ils rejettent toute idée de sanction dans la crainte où ils sont de nuire à l'enfant et peut-être, et surtout, même sans se l'avouer clairement, de perdre son affection... Le sentiment de sécurité, si nécessaire à l'enfant, ne tient pas seulement à la tendresse qu'il reçoit, mais aussi à l'autorité, parce que c'est dans la mesure où il pressentira ses parents fermes devant lui qu'il aura confiance en leur protection. Le principe d'autorité est, certes, un des principes les plus battus en brèche dans notre monde. Cette incompréhension, ou ce refus de l'autorité en éducation apparaît à vrai dire comme un simple aspect particulier d'une crise beaucoup plus générale. »

Souvent, entre parents et grands enfants, les tensions sont tellement fortes, l'atmosphère si empoisonnée de malentendus et d'incompréhension réciproque, qu'un intermédiaire s'avère nécessaire pour soutenir les uns et les autres.

a) Ce peut être un patron, un contremaître, un professeur, un chef que le jeune admire comme un modèle et accepte de suivre sans contrainte. Grâce à lui, le travail machinal peut prendre un nouvel intérêt, et il n'est pas rare de constater que cette influence de l'aîné dépasse largement le cadre strictement professionnel, pour prendre une teinte éducative et amener l'adolescent à une meilleure acceptation de la réalité sociale et familiale. Parfois, aussi, une véritable collaboration s'établit entre parents et employeur, entraînant plus de patience des premiers envers leur fils et leur fille.

b) Les chefs des mouvements de jeunesse, les organisateurs de loisirs, sont là, comme des présences indispensables, au moment crucial où le train-train du

travail s'arrête et où les préoccupations personnelles s'intensifient. La solitude, souhaitée à certains moments par l'adolescent, lui est, à d'autres tellement intolérable qu'il est capable de la fuir auprès de n'importe quels compagnons, à moins qu'il ne sombre alors dans ces brusques accès de mélancolie grave dont nous parlions tout-à-l'heure. Combien de récits de jeunes décrivent ces moments d'angoisse extrêmes où l'envie les prend d'en finir avec la vie, de se jeter à l'eau, de partir à l'aventure, n'importe où, droit devant soi, pour fuir... pour fuir qui, quoi ? Si le chef des loisirs est là, au bon moment, pour prendre par l'épaule et canaliser toutes ces forces qui s'épuisent dans de vains désespoirs, dans de stériles aventures, s'il propose des aventures positives, des buts stimulants, des entreprises constructives, l'adolescent emboîtera le pas.

c) Il est parfois nécessaire d'avoir recours à un spécialiste, car l'adolescent est trop mal en point. Le psychologue, cet auditeur de monologues curatifs, ce discret interlocuteur, saura soutenir pendant les états de crise aiguë ou de marasme stagnant.

Le travailleur social prendra en charge un jeune devant lequel les parents abdiquent, s'avouant, non sans ressentiment et chagrin, vaincus par une tâche qui les dépasse. On découvre souvent qu'ils échouent, justement parce qu'ils n'ont pas su, dès la petite enfance, user de saine autorité. Le psychiatre, l'éducateur spécialisé, seront d'un précieux secours dans les cas où l'adolescent demeure une énigme, où il a besoin d'être très fermement encadré, observé avec un soin particulier pour savoir comment l'aborder et l'aider.

d) Enfin, il s'avère parfois nécessaire de couper, du moins pour un certain temps, l'adolescent de son milieu familial, en particulier dans les cas où le fait qu'il est déjà un salarié lui donne l'impression qu'il est indépendant et ne doit plus rien à ses parents. Il existe encore trop peu de possibilités pour les cas, toujours plus nombreux, où un placement en milieu neutre serait la seule issue à un conflit trop violent. La solution d'un placement familial ne donne pas toujours

« C'est la fièvre de la jeunesse qui maintient le reste du monde à la température normale. Quand la jeunesse se refroidit, le reste du monde claque des dents. » (Bernanos)



satisfaction avec des adolescents. Il faudrait, en général, lui préférer la formule des hôtels de jeunes, où logeraient de jeunes travailleurs.

e) Il n'est pas inutile de signaler encore le rôle que les Ecoles de parents peuvent jouer, là où une action directe sur le jeune semble impossible. Ces Ecoles se préoccupent beaucoup de l'éducation à donner aux jeunes pères et mères. C'est fort judicieux, puisqu'un bon départ est ici capital et que c'est faire de l'excellent travail préventif que de former des parents dès la naissance de leurs enfants. Toutefois, on ne peut laisser sans aide ceux qui se débattent dans les problèmes issus de leurs erreurs passées. Il est difficile d'être éducateur d'adolescent; aussi des groupes de parents d'adolescents peuvent non seulement épauler des pères et mères, mais aussi, indirectement, aider les jeunes gens. N'oublions pas, en effet («Revue internationale de l'Enfant», id. page 25) «que la science détermine de mieux en mieux les besoins de l'enfant et de l'individu. L'amplitude de ces connaissances, parfois contradictoires, les rend de plus en plus difficiles à assimiler par le profane, d'autant plus que l'échelle des valeurs change. La vulgarisation de ces nouvelles notions par les moyens modernes de diffusion (presse, radio, télévision, cinéma) sacrifie dans beaucoup de pays au sensationnel et tend à créer chez les parents un sentiment d'anxiété et de doute en leurs propres aptitudes. Il semble acquis que la méthode de l'éducation en groupe est la plus efficace pour la préparation et l'orientation des parents. D'où la nécessité de développer plus encore l'action des Ecoles de parents.

A quand l'Ecole des patrons de jeunes travailleurs ?

Pour intéresser un jeune à son travail, pour l'enthousiasmer pour le métier avec ses règles, ses contraintes, et ses satisfactions, il faut certes posséder parfaitement à fond la psychologie de l'adolescent-élève; il faut surtout aborder le jeune placé dans un cadre professionnel sur un plan très objectif. Bannir le trop célèbre «de mon temps». Les patrons, comme les parents, ont besoin d'être aidés pour mieux connaître l'adolescent dans les différents aspects de son existence. Il faut intéresser les parents à la profession de leurs enfants. De même, il faut orienter le patron sur la vie familiale et extra-professionnelle de leur jeune ouvrier, employé ou apprenti.

Mais dans quel sens faut-il aider?

Il est exact que les jeunes se trouvent dans un monde difficile. Ceux dont nous nous occupons ici sont broyés par les exigences d'un travail toujours plus machinal et ingrat où ils ne trouvent pas à développer leurs responsabilités. Cependant, notre jeunesse, partout dans le monde, est toujours mieux avertie. Il est inévitable qu'il naisse de sérieux conflits d'un tel divorce. Il ne suffit pas de proposer aux adolescents des satisfactions matérielles toujours plus grandes; elles perdent de leur prix dès qu'elles paraissent naturelles, obtenues sans difficulté, au lieu d'être la récompense d'une lutte (jeunesse suédoise, américaine, etc.). Mais ce qui est difficile à ceux qui désirent aider les adolescents, c'est d'essayer de les comprendre, non plus à travers une expérience d'ainés se reportant au temps de leur propre jeunesse, mais à travers ce qu'on peut percevoir des problèmes et désirs présents d'une jeunesse contemporaine.

Ainsi que l'exprime M. G. Ferry (l'Ecole des parents, avril 1958, p. 22) «Les jeunes n'ont que faire des normes qu'ils n'ont pas encore découvertes et expérimentées eux-mêmes. Ceux que leurs fonctions ou leur vocation ont placés au contact des jeunes ont un rôle très particulier à jouer à l'égard d'une jeunesse non intégrée. L'échec de ceux qui se comportent en prédicateurs et en censeurs (sévères ou indulgents) est manifeste. L'influence de tous ceux qui ont une intention sur les jeunes ou qui se proposent eux-mêmes comme normes est nulle. L'expérience de groupes de jeunes ouvriers conduit à concevoir d'une manière toute nouvelle l'action de l'éducateur. Elle ne saurait consister, dans la situation actuelle, à transmettre plus ou moins habilement un message. Au message il apparaît efficace de favoriser la présence dont la raison d'être est de favoriser les regroupements, de permettre aux jeunes d'échanger entre eux, de découvrir eux-mêmes leurs normes et de construire leurs perspectives. Pour effectuer leur entrée dans la vie sociale et professionnelle, les jeunes ont besoin d'un modèle ou d'un guide, ils en ont besoin comme allié et témoin de leur recherche». Et les premiers témoins devraient être toujours les parents, aidés souvent d'auxiliaires pour l'éducation d'un adolescent, d'une adolescente, dans le monde d'aujourd'hui: le patron est un de ces auxiliaires indispensables qui doit faire équipe avec tous ceux qui, en tant qu'adultes, recherchent le même but: insérer valablement un jeune dans son groupe social.



Ne restons pas à l'écart

La haine et la persécution menacent d'anéantir un nombre toujours plus grand d'êtres humains. Hongrie, Algérie, Tibet, noms évocateurs d'épouvante et de violence qui nous rappellent de façon bouleversante qu'au delà de nos frontières, la terreur continue à exercer ses ravages, à engendrer d'innombrables misères, à faire de nouveaux déracinés.

Emues par la souffrance de tant de réfugiés, les Nations-Unies ont déclaré la période qui s'étendra du 30 juin 1959 au 30 juin 1960 «Année mondiale des réfugiés». Pendant ce temps, le monde libre intensifiera son action en faveur des sans-patrie. Si le problème ne peut être définitivement résolu au cours de cette campagne, l'impossible doit cependant être fait pour que les réfugiés qui vivent dans des camps depuis des années — comme les européens chassés de Chine — soient ré-intégrés dans une communauté libre et cessent de vivre en marge de la société.

Nous sommes responsables, dans notre pays même, de nombreux réfugiés âgés et malades, incapables de subvenir à leurs besoins. La Suisse leur a offert asile. Ne devons-nous pas les aider à supporter le poids de l'exil et des peines infinies qui l'accompagnent ?

La collecte en faveur des réfugiés en Suisse qui se déroulera du 15 juin au 15 juillet 1959 nous en donne l'occasion. Ne la laissons pas passer. Collaborons à l'«Année mondiale des réfugiés» et montrons ce dont est capable un petit peuple fidèle à ses traditions humanitaires. — (Compte de chèques postaux: II 10 000).